

## Edito

## Agglo : « y a plus de sous »

Ils sont déjà des centaines, peut-être des milliers, à avoir péri en tentant de rejoindre un horizon qu'ils pensaient moins inhospitalier. Pourtant c'est la photo du petit Aylan, un enfant syrien de 3 ans retrouvé noyé sur une plage de Turquie, qui aura éveillé certaines consciences. C'est ce nouveau drame qui aura fait prendre conscience au monde entier des risques insensés que prennent chaque jour les migrants pour quitter la guerre qui est leur quotidien. Le petit Aylan est devenu bien malgré lui le symbole d'une catastrophe humanitaire qui n'a guère d'équivalents. Après avoir longtemps fermé les yeux sur les conditions de vie de ces milliers de migrants, on réalise soudain que ces hommes, femmes et enfants sont moins bien traités que certains animaux. Qu'il faut leur offrir des conditions de vie dignes, des toilettes, de quoi se doucher, un endroit où passer la nuit au sec... Parce que si des parents risquent ainsi la vie de leur enfant et parfois la perdent, pour fuir un pays en guère ou un pays en famine, ce n'est pas par plaisir... C'est juste qu'ils n'ont pas le choix. Alors certes, il restera toujours des imbéciles pour affirmer qu'il faut les renvoyer chez eux voire pire... Les mêmes qui voteront sans doute pour Marine la prochaine fois. Ceux-là sont irrécupérables.

C'est lundi dernier (31 août 2015) que s'est tenu le conseil de l'agglomération calaisienne. Une réunion qui aura permis d'en savoir un peu plus sur les finances de la structure. Le moins que l'on puisse dire c'est que les informations nous arrivent au compte gouttes. C'est tellement vrai qu'à l'heure où nous vous rendons compte, nous ne disposons d'aucun document écrit (attestant la réalité) et devons nous appuyer uniquement sur nos prises de notes. Le seul fait qui semble incontournable, c'est que les chiffres du dernier compte administratif 2014 (le bilan en quelque sorte) peuvent définitivement être considérés comme faux. L'ancien président et la majorité qui le soutenait (au moins le bureau) ayant (c'est aujourd'hui parfaitement admis) fait le choix de ne pas rendre compte de la situation exacte. Une décision prise pour assurément éviter que l'État n'intervienne immédiatement, place probablement la collectivité sous tutelle et n'oblige surtout à une hausse importante des impôts. Hausse des impôts rendue obligatoire par le fait que les dépenses étaient beaucoup plus importantes que prévues, et que nombre d'entre elles avaient tout simplement été oubliées. A la date du 31 août, il a donc été présenté aux élus une perspective jusqu'à la fin de l'année 2015 qui pourrait amener les résultats suivants : **Budget de fonctionnement** : en prenant en compte toutes les factures antérieures non réglées, l'ensemble des salaires strictement nécessaires (plus de remplacement congés mater-

nité, maladie...), les dépenses obligatoires (Edf, Gdf, eaux, assurances...), et rien d'autre ; le déficit probable est annoncé à 350 000 euros. Un déficit qui pourrait ne pas exister, comme l'a justement fait remarquer Jacky Hénin, car une très grosse somme a été inscrite au compte dépenses imprévues sans affectation particulière. La possibilité donnée à des élus pour le moins responsables de la situation de prétendre avoir sauvé le navire « agglo ». Une situation qui ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement même de la structure, puisque des consignes strictes ont été données de ne rien dépenser du tout. Une ligne de conduite qui pourrait toutefois être confrontée à des difficultés : que fait-on si l'on n'a pas de matériel ? Sera-t-on amené à sacrifier des services rendus au public ? Une situation qui oblige les personnels à payer le prix fort : de nombreux contrats n'ont pas été renouvelés. **Budget investissement** : en prenant en compte ce qui est obligatoire ou déjà réalisé, on obtient des résultats catastrophiques ! Un déficit approchant les 9 millions d'euros est annoncé. On comprend mieux l'annulation de certains projets. **Pour les budgets indépendants** : assainissement, aéroport, zones d'activités, le maître mot est : déficit. Avec une mention particulière pour l'assainissement, un service qui pourrait amener de nombreux désagréments à la population tant les retards d'entretien pour les matériels sont importants (voir article inondation). Une situation des plus préoccupantes qui appelle d'autres discussions, mais

surtout des solutions. Dans l'ordre du jour également de nombreuses délibérations. Le compte rendu de l'activité de l'agglomération pour l'année 2014, avec évidemment de faux chiffres. Une délibération sur la création de classes intercommunales de musiques... avec une question de Jacky Hénin qui s'interrogea sur la remise en cause de l'éveil musical à Coulogne. On lui répondit que ce n'était pas à l'ordre du jour. Pourtant c'est bien ce qui risque d'arriver puisque la résultante indirecte de deux suppressions de postes d'enseignants devrait amener la suppression de l'activité. Des travaux à venir sur l'aéroport de Calais-Marck, avec un questionnaire des élus communistes et républicains sur son devenir. La réforme de la prise en charge des frais pour les salariés qui occupent des logements par absolue nécessité de service. Une délibération sur laquelle l'ancien maire déclara : « une décision gouvernementale qui ne va pas dans le bon sens. Une fois de plus on s'en prend aux plus petits, à ceux qui rendent une vraie mission de service public. Les cadres de hauts niveaux ne sont pas impactés, il n'apparaît pas anormal que les patrons du CAC 40 est vu leurs salaires être multipliés par 5 en 10 ans, pas anormal que l'ancien PDG d'Alcatel parte avec 14 millions d'euros... Ce qui compte c'est de faire payer les petits. » Dernière délibération qui amena débat, celle relative à l'assainissement que nous traiterons dans l'article : « Que d'eau, mais que d'eau », page suivante.

### Le dessin

PLUS JAMAIS ÇA !



### On le note

Vous pouvez noter que les permanences des élus Communistes et Républicains ont lieu les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 18 h.

Pour toute rencontre particulière, une demande de rendez-vous est préférable en appelant à ces mêmes heures au 03 21 36 39 79.

Permanence au  
194-196 Bd de l'égalité à Calais

### On réserve

**WEEK-END AU MARCHÉ DE NOËL A STRASBOURG**  
Meilleur marché de Noël d'Europe

**COMPLET**

**SAMEDI 28 NOVEMBRE**  
08 heures 30 - Rendez-vous au bowling pour le départ - Petit déjeuner prévu par nos soins.  
Arrivée à l'Hôtel Clara, où nous déposerons les bagages en consigne, les chambres seront disponibles à partir de 15 heures 30 (chambre de 2 à 8 personnes).  
Entre 18 heures 30 et 20 heures 00 - dîner sous forme de séj à l'Hôtel!

**DIMANCHE 29 NOVEMBRE**  
entre 8 heures 00 et 10 heures - petit déjeuner à l'Hôtel  
15 heures 00 - Départ de Strasbourg Vers 23 heures 00 - Arrivée à Calais.

Quartier libre pendant tout le week-end, l'Hôtel est à quelques minutes à pied des premiers marchés de Noël. Pour les autres repas vous trouverez des spécialités à des prix abordables.

**120 € PAR PERSONNE**

Le prix comprend : le petit déjeuner du samedi, la nuit à l'hôtel, le repas du samedi soir et le petit-déjeuner du dimanche.

Paiement à l'inscription  
Comptant, en plusieurs fois ou 10 fois sans frais d'avril à janvier

**RESERVATION AU 03 21 36 39 79 ou au 06 35 58 26 58**

### On le note

C'est la rentrée de votre petit journal préféré. Vous allez enfin apprendre des choses que vous ne lirez pas dans la presse locale : ben oui, il y a des trucs qu'il vaut mieux cacher aux Calaisiens... Et les amis littoraux de Natacha s'y appliquent jour après jour... Vous pouvez aussi noter que l'Atelier rouvrira ses portes dès le vendredi 18 septembre 18 h 30. L'occasion d'échanger sur l'actualité calaisienne, de faire un petit bonjour aux copains, de boire un petit café...

## Agglo

# La culture en danger

« Je pense que la culture est au cœur de notre combat pour faire vivre les valeurs de la République. Ça peut paraître un peu théorique de dire cela mais je crois vraiment que si on ne donne pas aux enfants dès leur plus jeune âge des clés de lecture pour comprendre leur environnement, pour s'émanciper, pour construire eux-mêmes leur personnalité sans être soumis à des influences extérieures, et on voit aujourd'hui que la capacité d'influence sur les esprits, des radicaux ou des intégristes religieux, sont extrêmement puissants, alors je crois qu'il faut donner à chacun de nos jeunes concitoyens, la capacité de comprendre leur environnement. Et la culture c'est cela en réalité, c'est la capacité de se construire soi-même et de se construire comme citoyen. Je crois que la danse, mais aussi la musique, le décodage de l'information, tous les sujets qui à mon sens sont extrêmement importants dans le cadre d'une politique culturelle sont des choses qui peuvent faire vivre les valeurs citoyennes. » (extrait de l'interview accordée par Fleur Pellerin à France Info le mercredi 2 septembre 2015).

Certes, la culture n'est ni de gauche, ni de droite. Pourtant on ne peut que constater que les attaques subies viennent toujours du même bord : à droite voire bien à droite... A Calais par exemple la municipalité a fait un choix : celui de priver de nom-



breux élèves (de la maternelle au lycée) d'un accès à la culture à travers le Jardin des Arts. Ce dispositif, avait été créé en 1998 (il était porté par la ville de Calais et s'appelait alors CLEA) pour favoriser l'organisation de projets artistiques et culturels en milieu scolaire. Autrement dit, le dispositif permettait à des jeunes de travailler avec des artistes, de découvrir des expositions, de participer et d'assister à des spectacles... Mais ça, c'était avant. Les jeunes des quartiers ne méritent pas qu'on leur offre ce type d'ouverture d'esprit. Le Channel, Scène Nationale, est quant à lui dans l'œil du cyclone depuis l'arrivée au pouvoir de Natacha Bouchart. Ce n'est un secret pour personne. Un autre

## Poil à gratter

### > Choking

Ils sont outrés. Scandalisés par le mur anti-migrants, cette clôture de fils de fer barbelés destinée à empêcher l'entrée de milliers de migrants en Hongrie, qui a vu le jour à la frontière serbo-hongroise. D'ailleurs les réactions sont venues de divers horizons... Comme celle de Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, qui a jugé « scandaleuse » l'attitude de certains pays de l'Est et notamment de la Hongrie.

Ou bien celle de Catherine Deneuve qui y est allée de son petit commentaire, jugeant « vraiment incroyable de se conduire comme ça. » Et comme on les comprend. En revanche, les réactions à la création d'un mur de barbelés à Calais il y a plusieurs mois de cela pour tenter d'empêcher les migrants d'accéder au terminal Ferry ou au site du Tunnel sous la Manche avaient été à l'époque, beaucoup plus discrètes. Voire inexistantes. L'ignorent-ils ou pensent-ils que ce n'est pas choquant dès lors que ça se passe en France ?

volet de la culture en danger. Comme l'est également le festival des Violons à l'avenir incertain... Bref, la culture à Calais c'est un peu comme le travail : en voie de disparition. Il est vrai que la droite n'a pas tellement intérêt à développer les valeurs citoyennes.

## MEDEF

# C'est la lutte... patronale

Une page de pub dans la presse locale pour dénoncer : « la décision profondément anti-sociale et contraire aux règles de bonne gestion », que constitue l'augmentation de la taxe transport décidée par le SITAC. Assurément le MEDEF Côte d'Opale y va fort. Il y va d'autant plus fort qu'il revendique le retour de la taxe à son versement initial. Une décision qui ne pourrait que mettre en difficulté le syndicat de transport dirigé par l'un de ses amis (Monsieur Mignonnet) incapable dès lors d'assumer ses charges, ou alors qui mettrait un peu plus en difficulté la communauté d'agglomération (déjà pas bien vaillante, qui devrait répondre à la place du SITAC) pourtant dirigée par une autre de ses amies (Madame Bouchart).

Pourtant, le MEDEF ne peut décemment prétendre avoir tout ignoré dans cette affaire, lui qui possède en madame Dumont (longtemps représentante du syndicat patronal dans de nombreux organismes) un élément de poids à l'intérieur du SITAC.

Une partie de l'augmentation se justifiant par la mise en place de la Majest'in, on peut comprendre que le Medef l'ait mauvaise de voir circuler un bateau vide, comme il doit l'avoir mauvaise de voir ses mandants payer pour des soirées culinaires sur l'eau...



Une autre partie de l'augmentation devant servir à organiser le transport en site propre, on peut également comprendre que dans la crise présente, il apparaîtrait logique de reporter un projet qui ne manquera pas de poser de nombreux soucis.

Pour ce qui nous concerne, nous aurions mis un terme à l'aventure délirante de la Majest'in et si nous avions dû procéder à une augmentation raisonnable, nous l'aurions utilisée à rendre le transport en commun **GRATUIT** pour tous dans l'agglomération. Une manière de permettre à chacun de pouvoir fréquenter facilement les commerces et ainsi de participer à la redynamisation de l'activité économique.

Chacun ses choix. On note que le Medef ne félicite pas ses amis pour leur gestion, comme quoi il n'y a pas que nous qui l'affirmons.

## Assainissement

# Que d'eau, mais que d'eau !

Évidemment il ne viendra à personne l'idée d'avancer que la pluie est la faute de tel ou telle élue. Ce ne serait pas crédible. Mais si la pluie n'est la faute de personne (encore que l'on pourrait ouvrir le débat sur la responsabilité de l'activité humaine dans le dérèglement climatique), l'action des élus peut avoir des conséquences sur les dégâts que peut occasionner la pluie.

Ainsi depuis de très nombreuses années, les élus de Calais, puis de l'agglomération ont initié des travaux de collectes et de traitements des eaux : pluviales, usagées, dans le but évident de faire reculer l'insalubrité, de faire disparaître les inondations dues aux fortes chutes d'eau.

Une réalité qui semble avoir été mise à mal ces derniers mois, que semble ignorer ceux qui gèrent l'agglomération.

En effet les difficultés financières de la structure (dont les élus portent une lourde responsabilité) dans tous ses budgets, ont amené la nouvelle présidence à décréter qu'il ne fallait plus dépenser. Une décision relayée par les cadres de direction au mépris des besoins des services.

Ainsi pour l'assainissement un marché de 19 pompes destinées aux sous stations (permettant de pomper l'eau de pluie quand elle arrive pour la ren-

voyer plus vite) n'a pas été lancé à temps, pire il est reporté régulièrement.

Les pompes qui sont grillées (auparavant changées immédiatement) ne sont donc pas changées et l'eau reste en place en de nombreux points de l'agglomération.

Les élus en place portent donc, au moins, la responsabilité des inondations nées du non fonctionnement des matériels.

Il semble urgent de revoir la question pour éviter de nombreux désagréments à notre population, urgent de redonner aux services les moyens d'assurer leur mission de service public.

